



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 20 janvier 2020

LE DEPARTEMENT ET LA CAF DE L'ISERE RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Le Président du Département Jean-Pierre Barbier, la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) de l'Isère, Anne-Laure Malfatto, et son Directeur Claude Chevalier ont signé vendredi dernier la convention pour améliorer les services rendus aux Iséroises et aux Isérois.

Consolider le partenariat de deux acteurs majeurs de la politique sociale

En présence de la future Directrice de la Caf de l'Isère, Florence Devynck (qui prendra ses fonctions au 1er février 2020), de la Vice-présidente départementale chargée des actions de solidarité et de l'insertion, Anne Gérin, et de nombreux représentants du Département et de la CAF, la convention qui fixe le cadre de collaboration des deux entités a été signée le 17 janvier 2020.

Acteurs majeurs de la politique sociale, le Département, chef de file de l'action sociale en Isère, et la Caf, qui assure une mission de service public en faveur des familles, viennent avec cette convention de consolider leur partenariat dans la promotion d'une action sociale et familiale départementale et l'articulation de leurs moyens au profit de l'ensemble des iséroises et des Isérois.

Les principales dispositions de cette convention sont les suivantes :

- L'accès aux droits et l'accompagnement du public, par la présence de la CAF au sein du réseau des maisons France service, et avec un enjeu particulier sur l'inclusion numérique.
- Une politique petite enfance concertée en Isère dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF), avec le souhait de coordonner toujours davantage nos actions conjointes afin de permettre un développement des offres de garde : offre individuelle, offre collective, offre privée, offre publique.
- Le soutien aux parents dans leur rôle de parents et la promotion des dispositifs existants en Isère : médiation familiale, espaces rencontres, contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, lieux d'accueils enfants parents.
- L'articulation des politiques Jeunesse afin de contribuer à l'autonomisation des jeunes et à leur insertion professionnelle.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Les actions dans le domaine du logement, avec une politique de prévention de la non-décence et des impayés de loyer, et la poursuite de la participation financière de la Caf au Fonds de Solidarité Logement piloté par le Département.

« Notre objectif ici est de renforcer notre partenariat pour améliorer notre mission commune de service public dans les territoires isérois, pour les familles et les allocataires », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Que ce soit la Caf de l'Isère ou le Département de l'Isère, nous sommes soucieux d'assurer notre mission de service public au quotidien en mettant en œuvre l'ensemble des politiques publiques qui nous sont confiées et en offrant aux isérois un service performant et de qualité dans un environnement sans cesse en mouvement », explique Claude Chevalier, le Directeur de la Caf.